Le débat du conseil municipal capté sur le Net

mardi 3 juin 2008
la Tribune

C'est une première. Hier, les Stéphanois ont pu suivre le débat du conseil municipal sur le site de la Ville. Une façon d'associer le citoyen au débat démocratique

Maurice Vincent, Michel Thiollière et Gilles Artigues ont été vus sur le Net. Hier, pour la première fois, les internautes ont pu suivre en direct (et pourront revivre pour ceux qui l'ont raté) le débat du conseil municipal sur le site de la Ville. A l'image de Bordeaux, Saint-Étienne a donc décidé de franchir le pas, permettant à ses concitoyens d'être informés des décisions prises par les élus. Le coût de cette retransmission (1782 euros à chaque retransmission), est intégré dans le budget initial de la communication.

Alors, justement qu'ont découvert les internautes, hier soir ? Un redécoupage des conseils de quartier, la réouverture de la salle Jeanne-d'Arc en septembre (voir par ailleurs) et une sommed'autres dossiers.

Quelques vagues autour de la piscine

Une question sur le devenir de la piscine de la Marandinière a été posée tout de go par Patrick Guillou, par ailleurs grand défenseur des clubs amateurs de la ville. « M.Guillou n'était pas de la précédente assemblée », a alors répondu le maire dans un sourire avant de rétorquer à l'ancien Vert que ce sujet était en suspens depuis... sept ans. « La piscine reste pour nous une priorité », a poursuivi Maurice Vincent avant d'indiquer que la décision serait prise en concertation avec la population du quartier. «Il ne s'agira en aucun cas d'un semblant de piscine. L'équipement que nous allons construire répondra aux attentes des habitants. Nous ferons tout pour faire avancer ce dossier et que cette structure soit accessible à l'horizon 2010», a ajouté le maire.

Gilles Artigues, pour la Voix des Stéphanois, tout comme Nicole Peycelon (Union pour l'avenir des Stéphanois) se sont inquiétés du devenir des habitants de Séverine. Florent Pigeon, élu en charge de l'urbanisme et du logement, a précisé à ce sujet que les concertations avec les familles qui n'étaient pas encore relogées (8 sur 80) se poursuivaient. Enfin, si la caserne des pompiers sera bel et bien sur cet emplacement, le devenir de l'ancienne caserne place Chavanelle est encore à l'étude. D'autre part, hier matin, lors d'une conférence de presse, la municipalité a annoncé que s'ouvrait une renégociation de la délégation de service public de la restauration scolaire (voir encadré).

Denis Bret
dbret@leprogres.fr

17,50 euros le repas Scolarest : trop cher !

Trop cher ! Actuellement, le repas est facturé 5,50 euros par Scolarest et il faut rajouter 12 euros de plus entre les frais de personnel municipal liés au service de la cantine (environ 4) et surtout les dépenses engagées pour «contrôler» la gestion du nombre de repas, charge qui devrait, dans l'avenir, être assumée par le prestataire : une « charge » de comptabilité qui coûterait actuellement à la municipalité, et sans raison, 8 euros par repas ! Souvent critiquée, la délégation accordée à Scolarest en 1993 est donc officiellement remise en cause par la municipalité pour «frais de gestion prohibitifs».

Le nouveau prestataire devra revoir le coût mais aussi privilégier les circuits courts pour mettre au menu des produits du terroir. La procédure engagée pour l'appel d'offres devrait prendre quelques mois :

les petits Stéphanois devront donc attendre l'année scolaire 2009-2010 pour goûter de nouvelles saveurs.

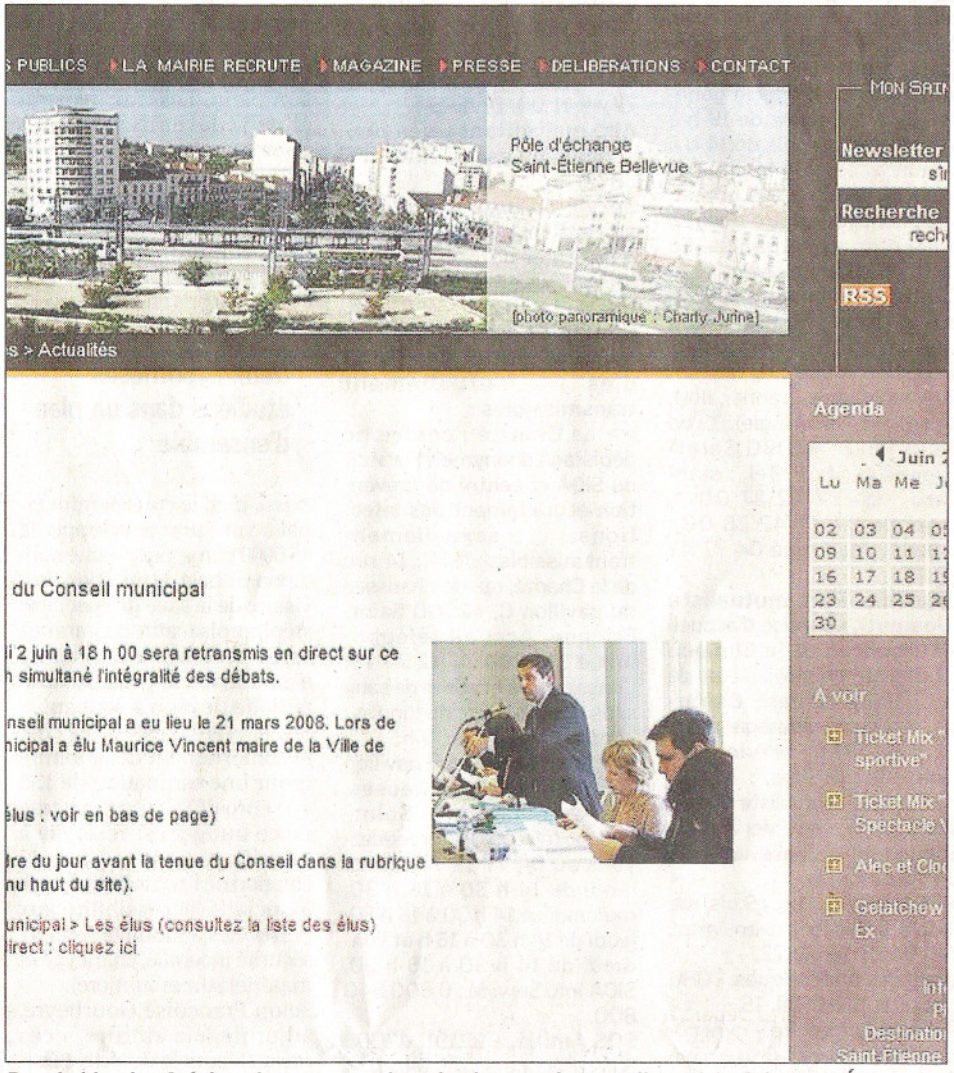

Depuis hier, les Stéphanois peuvent suivre de chez eux le conseil municipal de Saint-Étienne / DR